

Dossier

# Environnement

## le compostage, un geste simple

Le compostage



Plaisir est une ville pionnière dans la gestion du tri et un modèle d'éco-citoyenneté. Après le renouvellement de notre plaquette sur le tri, l'augmentation du nombre de points d'apports volontaires, l'installation de collecteurs de piles, etc., c'est tout naturellement que nous choisissons aujourd'hui de relever un nouveau défi, celui du compostage.

Sensible à la protection de l'environnement et devant le succès de sa politique de développement durable et de la première étape du tri, la Municipalité poursuit son engagement en mettant à la disposition des Plaisirois, gratuitement, 500 composteurs. Le compostage doit nous permettre de réduire nos déchets verts et nos déchets ménagers. C'est une des pièces maîtresses de notre politique de développement durable. Les résultats seront positifs à la fois pour notre environnement et pour notre économie. La charte éditée à cette occasion, et remise avec

chaque composteur, est la marque d'un engagement réciproque de la part de chacun.

Pas à pas et sans négliger aucune étape, nous prenons la mesure de nos devoirs et de ce qu'il nous reste à accomplir, d'autres défis nous attendent. Aujourd'hui le compostage, demain l'intégration d'une plate-forme de tri sur la commune, l'installation de distributeurs de compost en libre service ; nous avançons et restons présents sur tous les fronts. Tous ensemble, soyons pionniers pour l'environnement.

Joël Regnault

**500 composteurs individuels gratuits pour les Plaisirois : inscrivez-vous vite au 01 30 79 62 06 !**

**Depuis plusieurs années, les gestes de tri font partie de notre quotidien. Grâce au compostage à domicile, faites un geste supplémentaire et contribuez à réduire encore le poids de votre bac jaune (déchets ménagers). Il s'agit en effet, outre les tontes de gazon et produits de jardin, de transformer certains déchets alimentaires (épluchures de légumes, etc.) et d'obtenir au bout de quelques mois un produit de qualité appelé compost. Le compost obtenu est un excellent complément pour le sol. Plus besoin d'acheter d'engrais ou de terreau. Le service se fait à domicile !**



#### Définition

Le compostage se définit comme un procédé naturel de transformation et de valorisation des déchets fermentescibles par des micro-organismes (champignons microscopiques, bactéries) en un produit stabilisé, hygiénique, semblable à un terreau.  
Composter, c'est :

- Mettre en oeuvre un processus semblable à celui de la nature qui décompose les feuilles mortes pour mieux se régénérer.
- Accélérer la transformation des tailles d'arbustes, des tontes de pelouse et autres produits de jardin en un terreau nourricier... et gratuit : le compost !

#### Le compostage individuel

Le compostage individuel ou compostage de jardin est un mode de recyclage simple des déchets organiques produits par les ménages. Pour obtenir un bon compost, le composteur doit être placé à même le sol dans un endroit ensoleillé, bien drainé et accessible toute l'année (surtout pas sur du ciment

ou un sol imperméable). Le compostage est plus facile à réaliser lorsqu'on diversifie les déchets et que l'on alterne les couches de déchets secs, pour améliorer la structure et favoriser la circulation de l'air, et de déchets humides pour hydrater le mélange.

#### En toute saison

Le compostage se fait toute l'année. Le processus de décomposition a lieu plus ou moins rapidement selon la température de l'atmosphère. Un bon retournement au printemps réactive le processus.

Le compost que l'on obtient peut être utilisé sur du gazon, dans le jardin, autour des arbres ou être mélangé avec du terreau d'empotage pour les plantes. Le compost contribue à la croissance des plantes et des fleurs.

#### Ce que l'on peut composter au jardin

Une multitude de déchets peut être compostée :

- Les déchets de jardinage, de type feuilles, tontes de gazon, fleurs fanées, tiges molles de végétaux, tailles de haies (sauf arbustes à feuilles très dures type laurier, houx, etc.)
- Les déchets de cuisine comme les épluchures de légumes ou de fruits (sauf les écorces d'agrumes type orange, citron, etc.), les coquilles d'œufs (écrasées), les sachets de thé et marc de café (avec leurs filtres), le pain et petits restes de repas (sauf les viandes, fromages et charcuteries réduites en poussière fine), les fruits et légumes abîmés, les cendres de bois.

# Dossier

## Trois questions à Monique Radix,

Adjointe au Maire déléguée à l'urbanisme et à l'environnement

**Essentiel Plaisir : Pourquoi avoir initié cette démarche ?**

**Monique Radix :** La volonté de la Ville est de traiter les déchets végétaux au même titre que les autres, pour les valoriser sans augmenter le coût de la collecte. Aujourd'hui, les Plaisirois doivent se rendre à la déchetterie de Thiverval-Grignon pour déposer leurs déchets verts. Après avoir consulté les associations environnementales de la Ville, il s'avère que le compostage répond à cette démarche. Le compostage permet d'obtenir un amendement gratuit et de bonne qualité, sans avoir à se déplacer ou payer une charge supplémentaire.

**EP : À qui s'adresse le compostage ?**

**MR :** Avant toute chose, le compos-

tage s'adresse aux Plaisirois conscients de l'intérêt de ce geste pour le développement durable. Les personnes ayant un jardin et pouvant accueillir un composteur peuvent contacter le service propreté collecte de la Ville pour l'obtenir gratuitement. Deux modèles de composteurs sont mis à disposition : un composteur de 800 litres pour les jardins de plus de 500 m<sup>2</sup> ; un second composteur de 300 litres, pour les jardins d'une superficie inférieure à 500 m<sup>2</sup>.

**EP : Quel est votre objectif à long terme ?**

**MR :** Le but du compostage est de réduire le tonnage de collecte d'ordures ménagères à incinérer. De ce fait, les rotations des camions



et la pollution diminuent. L'intérêt est à la fois économique et environnemental. Avec ce geste citoyen, les Plaisirois participent à titre individuel à la démarche de développement durable initiée par la Ville. Cette prise de conscience bénéficie à tous.

**N'hésitez pas à vous rapprocher du service propreté collecte pour demander le modèle de composteur adapté à la superficie de votre jardin.**

**Contact : 01 30 79 62 06**

## Le compostage, un geste écolo facile et pas cher !

**Le compostage à domicile est tout bénéfique pour l'environnement mais également pour son portefeuille. Chantal G. l'a bien compris.**

Cette Plaisiroise a découvert le compostage enfant, avec son grand-père.

Fan de jardinage, elle connaît tous les

gestes pour entretenir son jardin et surtout son potager, sa passion. Chantal pratique le compostage en tas depuis trois ans. Son composteur "artisanal" comme elle le nomme, occupe un volume d'un mètre cube environ.

Les épluchures de légumes, cendres, papiers, tontes de gazon, etc., sont les matières premières de son compost. Le seul petit plus que s'autorise Chantal est un activateur de compost lui assurant un compost prêt à être utilisé l'année suivante. Deux à trois utilisations de cet activateur chimique dans l'année suffisent. Le reste du processus est entièrement naturel. Un compostage peut se faire de plusieurs manières. En tas ou en bac, à chacun de trouver sa solution.

Notre "composteuse" a choisi le tas. Toutefois, l'odeur du compost en fermentation lorsqu'il est à l'air libre, pourrait l'inciter à adopter l'un des composteurs de la Ville. C'est d'ailleurs souvent dans ce cas-là qu'il est nécessaire d'utiliser un activateur. L'important pour Chantal G. est de recycler elle-même une partie de ses déchets ménagers et de créer son propre engrais.

Le compostage est-il utile ? "Oui, répond Chantal, surtout lorsque l'on a un potager."

Ainsi, Chantal G. peut cultiver ses tomates, oignons, haricots verts, fraises et plantes aromatiques en toute autonomie.



## Gestes à éviter : je composte ou je ne composte pas ?

### Je composte

- Les épluchures de légumes
- Les peaux de bananes et fruits abîmés
- Les restes de repas, de pain, etc., en petite quantité !
- Les filtres à café et sachets de thé
- Les coquilles d'œufs écrasées
- Les feuilles mortes
- Les orties : très bon activateur naturel de compost
- Les lambeaux de coton ou de laine
- Les cendres de foyer très fines
- Les tontes de pelouses et les tailles de haies



### Je n'incorpore surtout pas

- Les épluchures d'agrumes : orange, citron, pamplemousse, etc.
- Les branchages coupés de diamètre supérieur à 0,8 cm
- Les résineux
- Les feuilles dures : laurier, houx
- Le bois de menuiserie
- La terre et le sable
- Les textiles synthétiques (nylon, etc.)
- Les sacs d'aspirateur
- Les mégots de cigarettes et cendres de bois non consommés
- Les langes jetables
- Les matières plastiques
- Les canettes et autres éléments métalliques
- Les excréments d'animaux

### Les collecteurs de piles usagées débarquent sur la Ville

La Ville a souhaité installer cinq collecteurs de piles qui ont fait leur entrée sur la commune en ce début d'année.

Vous trouverez les points de collecte à la base des mobiliers urbains d'affichage situés :

- Sur le parking de la République, côté Hôtel-de-Ville
- Avenue de Saint-Germain, à la hauteur de la station service Atac
- Avenue du 19 Mars 1962, face à l'hôtel Garabel
- Devant la gare de Plaisir-Les-Clayes
- Avenue du Général de Gaulle, près du Silo du Valibout

La déchetterie de Thiverval-Grignon (lieu-dit du Pont-Caillou), les centres commerciaux et les revendeurs peuvent également reprendre vos piles usagées.  
Renseignements : 01 30 79 62 06

